

Compte rendu du Conseil d'administration du jeudi 04 Avril 2019

Etaient excusés avec pouvoir : Claude Vieillard ; Fabrice Berthelier ; Hortense Faucher .

Etaient absents : Claude Estelle Guillard; Anne Marie Brisseault; Catherine Blanc Beauregard.

Etait invité : Roger Picat qui participe à tous nos CA en 2019 afin de « s'imprégner » de l'esprit de l'association

Etaient présents : Daniel Dumousseau ; Jacques Enderlin ; Michel Perche ; Jacques Malatier ; Serge Durliaux ; Denise Colas ; Denise Revillet ; Bérangère Esbelin ; Lucien Lequin ; Eric Granger ; Christian Grandjean ; Jean Paul Blondeau.

Les comptes rendus du CA du 07/03/2019 et AG du 16/03/2019 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Préparation à la succession :

En 2020, les cinq membres du bureau ne continueront pas dans leur poste :

Il s'agit de : Jean Paul Blondeau, Président ; Denise Revillet, Secrétaire ; Christian Grandjean Trésorier ; Bérangère Esbelin, secrétaire adjointe ; Eric Granger , trésorier adjoint.

Rien dans les statuts n'oblige à être au moins une année au CA en préalable à une élection au bureau.

Si les futurs membres du bureau veulent travailler avec les anciens , ceux ci sont prêts à aider .

L'AG 2020 s'organisera après les élections municipales.

Election du bureau :

En préalable , il est dit que en tout état de cause , le planning des manifestations et réunions de l'année prochaine sera préparé pour que les nouveaux ne soient pas pris au dépourvu. Il faut , en effet, effectuer toutes les démarches et réserver le matériel à l'avance.

-Président : J.P. Blondeau

-Secrétaire : D. Revillet -Secrétaire adjointe : B. Esbelin

-Trésorier : C. Grandjean -Trésorier adjoint : E. Granger

Tous réélus à l'unanimité.

A noter : Monsieur Roger Picat veut bien aider , cette année , sans titre particulier , en vue , peut être, de postuler en 2020 à un poste au bureau .

Les commissions :

Le président est membre de droit de toutes les commissions

*1 Manifestations : Christian GRANDJEAN ;Claude VIEILLARD ;Eric GRANGER ;Jacky ENDERLIN ;Michel PERCHE ;Laurent COUGOULE ; Roger PICAT .

*2 Travaux : Denise REVILLET ;Daniel DUMOUSSEAU ; Chritian GRANDJEAN ; Roger PICAT

*3 Culture et communication :Denise REVILLET ;Claude Estelle GUILLARD ;Fabrice BERTHELIER ;Bérangère ESBELIN ;Catherine BLANC BEAUREGARD ;Denise COLAS ;Lucien LEQUIN ;Serge DURIAUX ;Claudine BLONDEAU ;Noël PROST ;Pierre CLEMENT.Michel PERCHE se retire mais pourra être invité.

Bilan Financier :au 04/04/2019 :

*- Espèces : 42,76 euros

*-Compte chèques : 2457,29 euros

*-Livret associations : 37785,18 euros

*-Dons : 170 euros

*-Cotisations : 3300 euros

Préparation de la brocante du 12 mai :

Les affiches sont commandées, ainsi que quelques unes annonçant la brocante d'automne.

Le point est fait sur la présence des bénévoles , poste par poste ,des préparatifs au rangement .Il manque plusieurs réponses.

Quelques difficultés pour recruter de nouvelles personnes pour compléter le nombre encore un peu juste.

Question pour la nuit ????? attente de la réponse de Hubert Warther

Certains tarifs pour 2019 seront revus pour les saucisses et les merguez (éventuellement 2 unités pour 2euros au lieu d'une pour 1.5 euros.

Les obligations administratives sont en cours.

De nouvelles fiches pour exposants seront préparées par Serge duriaux.

Voir pour compléter le stock d'eau potable.

Au cas où : Prévoir lieu de séchage pour les barnums : Chez JP &D Colas

Denise R n'a plus que 6 tee shirt de taille L, 1 en XL et 1 en XXL neufs. Il n'est pas prévu d'en acheter pour 2019.

Prochaine réunion Commission Manifestations le 30 avril à 18h

Permanences à la chapelle de Lenoux :Denise s'en occupera fin Avril

Commission Culture et Communication : Réunion le 25/04 à 18h30

L'accès au nouveau site internet n'est pas toujours possible. Denise demande que chacun d'entre nous fasse un essai et lui fasse part du résultat.

Pubications : les déliants sont distribués afin d'être déposés dans des lieux stratégiques .

Questions diverses :

*Jean Paul Picard propose de déplacer une pierre à laver incrustée dans le pont situé près de chez lui ,à l'angle de la rue Moisson et de la rue des fontaines .Il en profiterait pour remettre en état La murette.Jean Paul B doit demander l'autorisation à monsieur le maire.

*Laurent Malatier doit intervenir sur les trois Fontaines et Auges de la Rue des Fontaines et la Fontaine du Bourg courant Avril.

La séance est levée à 20h45.

D Colas